

N/REF : 29/04/2024 14H59 C:024888 I:34425

V/Email reçu le Lundi 29/04/2024 a 14H59

SELON DEVIS N° 4040035

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIBELLULE
8 RUE GEORGES BIZET
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 31 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 6 GEORGES BIZET - CAVES
CONTACT SUR PLACE, MME NOIRCLERC: 06 71264457

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4040035 du 26/04/2024 d un montant de
389,18€ TTC

Donneur d'ordre : Mme S LUCATELLI

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

MISE EN PLACE DU MATERIEL
CURAGE DU RESEAU EU ET CONTROLE BON ECOULEMENT

LE 6/05/2024 A 13H30
EN ARRIVANT SUR PLACE, CONTROLE DE L'HORIZONTALE EAUX USEES EN COULOIR
CAVE
OBSERVATION;
HORIZONTALE FISSUREE DANS LA CAVE NUMERO 1 DE MADAME SUAREZ
HORIZONTALE EGALEMENT FISSUREE SOUS L'ESCALIER COTE CAVE
MERCI DE CONTACTER UN PLOMBIER
VU AVEC LA RESPONSABLE SUR PLACE

TRAVAUX NON CONFORME AU DEVIS PAS DE CURAGE REALISER SANS LE REMPLACEMENT
DES PORTION DE CANALISATION

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 31/05/24 a 10H35 Mme S LUCATELLI
FF TT Email envoyé le 26/04/24 a 09H04 Mme S LUCATELLI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans intervention	53,55	53,55
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Ff déplacement sans intervention	0,01	0,01
1,00	Ff déplacement sans intervention	0,01	0,01
TOTAL H.T.			53,57
T.V.A. a 10,00%			5,35
TOTAL T.T.C.En EURO			58,92

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN